

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion du deuxième Forum Ouvriers suivant le XXVIII<sup>e</sup> Congrès [28-FO-02], tenue le 15 juin 2017, à compter de 9 h, au siège social du SFPQ, sis au 5100, boulevard des Gradins à Québec, sous la présidence du confrère NORMAN PARADIS, représentant régional politique de la région Québec – Chaudière-Appalaches.

---

## OUVERTURE DU FORUM

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, prononce l'allocution d'ouverture du Forum Ouvriers. Il est assisté de la consœur MÉLANIE DÉZIEL, 2<sup>e</sup> vice-présidente nationale, et du confrère CARL OUELLET, secrétaire général.

## MOT DE BIENVENUE

## ORDRE DU JOUR (AMENDÉ)

### AUX FINS DE DÉCISION :

1. Accréditation des personnes titulaires d'une délégation officielle
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour [28-FO-02]
3. Approbation du procès-verbal du Forum du 24 novembre 2016 [28-FO-01]
4. Réglementation concernant le Forum Ouvriers

### AUX FINS D'INFORMATION :

5. Suivi du dernier Forum
6. Place à la délégation autre que le MTQ
7. Rapport sur le code de la sécurité routière pour les patrouilleurs MTQ
  - 7.1 L'état des véhicules des patrouilleurs
8. Présentation sur le salaire minimum à 15 \$ / heure
9. Sentence arbitrale – décision Robert Biette
10. Retour sur la tempête du 15 mars
11. Bilan du Forum Ouvriers
12. Dotation des postes obtenus lors de la dernière négociation
13. Divers

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, fait un rappel sur les déclarations des journées de maladies en banque des personnes saisonnières qui seront payées en fin de saison 2017 si elles ne sont pas utilisées.

Il fait également un rappel sur l'utilisation de Facebook et la modération des réponses sur les réseaux sociaux.

## 1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, valide les personnes titulaires d'une délégation officielle.

### 1. Proposition n° 1

28-FO-02-P-08

Il est proposé par le confrère FRANCIS LACROIX  
Appuyé par le confrère LUC CREVIER

Que l'on accrédite les personnes titulaires d'une délégation officielle. (Voir Annexe A – Liste des personnes titulaires d'une délégation officielle.)

PROPOSITION ADOPTÉE

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR [28-FO-02]

### 2. Proposition n° 1

28-FO-02-P-09

Il est proposé par le confrère CARL TREMBLAY  
Appuyé par le confrère GILLES TREMBLAY

Que l'on adopte l'ordre du jour du présent Forum avec les modifications suivantes : ajouter au sujet 13.1) Ressources humaines (RH) – MTQ et 13.2) Sous-traitance.

PROPOSITION ADOPTÉE

## 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU FORUM DU 24 NOVEMBRE 2016 [28-FO-01]

### 3. Proposition n° 1

28-FO-02-P-10

Il est proposé par le confrère JOSÉ-MANUEL TAPIA  
Appuyé par le confrère ÉRIC DUMOULIN

Que l'on adopte le procès-verbal du Forum Ouvriers tenu le 24 novembre 2016 [28-FO-01].

PROPOSITION ADOPTÉE

## 4. RÉGLEMENTATION CONCERNANT LE FORUM OUVRIERS

### 4. Proposition n° 1

28-FO-02-P-11

Il est proposé par le confrère CARL OUELLET  
Appuyé par le confrère NICOLAS LEDUC-LAFANTAISIE

Le Forum Ouvriers convient de déposer au Conseil syndical des 16 et 17 juin 2017, la recommandation suivante :

Que l'on modifie la troisième puce de l'article 2 – Composition du Forum Ouvriers comme suit :  
*Un maximum de ~~cinq (5)~~ dix (10) délégations officielles dont les critères seront déterminés par le Forum afin d'assurer une représentation des différents ministères et organismes, corps d'emploi, lieux de travail ou autres.*

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. SUIVIS DU DERNIER FORUM**

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, revient sur les points abordés lors du dernier Forum notamment les articles 5.20 et 35-01, et rappelle aux ouvriers de valider avec les personnes représentantes régionales si leur application est conforme.

**6. PLACE À LA DÉLÉGATION AUTRE QUE LE MTQ**

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, laisse la place aux délégations afin de discuter des différentes problématiques vécues dans les milieux de travail. Les sujets suivants sont discutés : les cartes de compétences demandées pour les gardiens, le remboursement des frais d'ouverture de dossier pour l'obtention des permis d'agent de sécurité et les menaces de congédiement.

Une période de clarifications et de discussions s'ensuit.

Pause de 10 h 05 à 10 h 35

**6. PLACE À LA DÉLÉGATION AUTRE QUE LE MTQ (SUITE)**

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, suggère d'aborder le sujet de menace de congédiement lors d'une réunion de Comité des relations de travail et prend note de faire un suivi le plus rapidement possible.

Le confrère GAÉTJENS VOLTAIRE exprime le vœu de faire venir les membres des Comités mixtes ministériels des relations professionnelles (CMMRP) lors du prochain Forum pour éclaircir les dossiers les concernant.

**7. RAPPORT SUR LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES PATROUILLEURS MTQ**

**7.1 L'état des véhicules des patrouilleurs**

Le confrère PATRICK AUDY, 3<sup>e</sup> vice-président national, présente le bilan de la rencontre du 9 février 2017 et les sujets abordés en lien avec les patrouilleurs que sont : le respect du code de la sécurité routière, le statut de véhicule d'urgence, le respect du corridor de sécurité, les équipements spécialisés des véhicules, les uniformes, les formations et l'analyse des risques. Une période de clarifications et de discussions s'ensuit. Le rapport est disponible en ligne : <https://goo.gl/hnZ8pp>

Ajournement à 11 h 45  
Reprise des travaux à 13 h 15

## **8. PRÉSENTATION SUR LE SALAIRE MINIMUM À 15 \$ / HEURE**

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée invite monsieur JULIEN GAUDREAU, conseiller politique à la présidence à faire la présentation au sujet du salaire minimum à 15 \$ / heure. Une période de clarifications et de discussions s'ensuit.

## **10. RETOUR SUR LA TEMPÊTE DU 15 MARS 2017**

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, cède la parole à la consœur MÉLANIE DÉZIEL, 2<sup>e</sup> vice-présidente nationale. Celle-ci revient sur la journée du 15 mars 2017 et invite les délégations à s'exprimer sur le sujet. L'augmentation des effectifs lors des situations d'urgence retient l'attention.

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE, président général, ajoute quelques éléments et répond aux questions à titre de personne ressource. Une période de clarifications et de discussions s'ensuit.

Pause de 15 h 25 à 15 h 40
----------------------------

## **9. SENTENCE ARBITRALE – DÉCISION ROBERT BIETTE**

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, invite la consœur SYLVIE VALLIÈRES, conseillère au Service des recours, à faire un résumé de la sentence « Robert Biette » et informe que pour le moment, cette décision est utilisée comme jurisprudence.

## **11. BILAN DU FORUM OUVRIERS**

La consœur MÉLANIE DÉZIEL, 2<sup>e</sup> vice-présidente nationale, demande aux délégations de faire le bilan des Forums précédents et invite les délégations, si ce n'est déjà fait, à transmettre le questionnaire concernant le bilan du forum. Les membres sont très satisfaits qu'un Forum leur soit organisé afin de discuter des sujets propres à eux.

## **12. DOTATION DES POSTES OBTENUS LORS DE LA DERNIÈRE NÉGOCIATION**

La consœur MÉLANIE DÉZIEL, 2<sup>e</sup> vice-présidente nationale, fait un résumé du sujet. Une période de clarification et de discussions s'ensuit.

## **13. DIVERS**

### **13.1 Ressources humaines (RH) – MTQ**

Les problématiques pour communiquer avec les RH du MTQ ainsi que les irrégularités au niveau des paies dues à l'utilisation de SAGIR sont les sujets qui retiennent l'attention. Une période de clarification et de discussions s'ensuit.

## 13.2 Sous-traitance

Malgré que ce soit un droit de gestion de l'employeur, les délégations soulignent que cette pratique est trop fréquente. La consœur MÉLANIE DÉZIEL, 2<sup>e</sup> vice-présidente nationale, invite les délégations à dénoncer cette problématique via l'Observatoire.

Ajournement à 17 h 15

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré au succès de ce Forum.



Mélanie Déziel  
Vice-présidente nationale  
Responsable du Forum Ouvriers

---

### Documents officiels du deuxième Forum Ouvriers suivant le XVIII<sup>e</sup> Congrès [28-FO-02] :

Ordre du jour amendé du Forum Ouvriers tenu le 15 juin 2017 [28-FO-02]

Procès-verbal du Forum Ouvriers tenu le 24 novembre 2016 [28-FO-01]

Annexe A – Liste des personnes présentes titulaires d'une délégation officielle ou participante